

Lundi 27 juin 2016

Présents : Thomas ANGEL, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Jocelyne GAMEIRO, Laurence GÉRARD, Aurélie LEGROS, Didier MAZENS, Natacha PILET et Abel ROSPIDE.

Excusés : Pascal BOUCHET, Gilles CARRÉ et Catherine GAUTHIER.

1. Constitution du Bureau Directeur et différentes missions

Didier souhaite la bienvenue à Natacha et Aurélie qui ont souhaité rejoindre notre conseil d'administration. Le CA a besoin de renouvellement, de nouvelles compétences, de nouveaux regards.

Suite à notre AG du 26 juin 2016 nous devons élire **notre Bureau Directeur** afin de pouvoir effectuer notre ré-affiliation et ainsi engager nos différentes équipes en championnat.

Didier MAZENS se propose pour poursuivre sa fonction de **Président** mais évoque son remplacement d'ici 2/3 années maximum, pour une nouvelle dynamique qui sera nécessaire de créer ;

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

Sylvie DECOURCELLE est également d'accord pour poursuivre le rôle de **trésorière** :

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

Laurence, ayant annoncé lors d'une réunion de bureau, qu'elle souhaitait arrêter le rôle **de secrétaire**, ce poste est donc à pourvoir ; après avoir énoncé les tâches qu'elle faisait, des échanges s'engagent pour savoir qui veut pourvoir le poste ; **Catherine DESCAT se propose** mais ne souhaite pas prendre le montage des dossiers de subventions.

Pendant cette saison, Laurence aidera Catherine D. si nécessaire :

vote : 8 POUR, 1 ABS et 0 CONTRE.

Catherine GAUTHIER, via Abel, nous informe qu'elle aussi souhaite poursuivre le rôle de **correspondante générale et celui de trésorière adjointe** ; vote :

vote : 9 POUR, 0 ABS et 0 CONTRE.

Le CA est donc composé de 12 membres et le Bureau Directeur est composé comme suit :

- Président : Didier MAZENS
- Trésorière : Sylvie DECOURCELLE
- Secrétaire : Catherine DESCAT

Didier pense qu'il est important que les membres se voient attribuer des missions spécifiques :

- Il est rappelé que sur 3 équipes du club (SF1, SG1 et -18F), il est impératif sur chaque match en déplacement d'avoir une personne majeure, licenciée au club pour tenir la FMDE.
- Afin d'organiser au mieux la planification des tables par des joueurs et joueuses seniors pour les matches à Jean Macé mais aussi ceux des équipes SF1, -18F, SG1 en déplacement, **Aurélie et Thomas prendront en charge cette gestion** tout au cours de la saison (affichage tableau). Il a été demandé que dans la mesure du possible les SF1 puissent jouer avant les SG1.
- Aurélie va se renseigner auprès des instances pour connaître les obligations si un mineur tient la table : nous savons qu'il doit être avec une personne majeure mais peut-on l'inscrire sur la FMDE ?
- En parallèle Jocelyne va s'occuper du recrutement de parents volontaires et de la formation de table pour les SG, SF et bénévoles ; cette formation aura lieu dès septembre et aura sans doute lieu avant les entraînements des personnes volontaires. *Pensez à faire une licence « dirigeant » pour les parents qui tiendront des tables.*

- Actuellement assurée par Didier M. et Laurence G., la gestion des dossiers de subventions sera peu à peu transmise et assurée par Adrien D. Natacha se propose d'y participer compte tenu de l'expérience de son mari dans le cadre de son association.

2. Utilisation et répartition des minibus :

Fin août, le club fera l'acquisition du second minibus.

Comme précisé dans le CR précédent « **la priorité des minibus sera toujours pour les déplacements en championnat de France** »

- Si les 2 collectifs nationaux se déplacent le même jour, un minibus sera attribué à chaque équipe ;
- Si un seul est en déplacement il pourra utiliser 2 minibus si nécessaire.
- Si les 2 jouent à Villiers, les minibus pourront être prêtés à d'autres collectifs après une demande anticipée et argumentée de l'entraîneur auprès de Didier.

Il est à noter, qu'avec l'assurance souscrite par le club, toute personne (joueur, joueuse, dirigeant, entraîneur) licenciée au VECHB peut conduire le minibus ; elle doit avoir plus de 3 années de permis de conduire et s'engager à signer un document de bon usage.

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 29 AOÛT À 20H15

C. DESCAT
Secrétaire

D. MAZENS
Président